

ELÈVES

« DYS » ET L'ÉCRIT : VALORISER CE QUI VA BIEN OU
S'ACHARNER SUR CE QUI NE VA PAS ?



Anne Floor

ANALYSE UFAPEC
NOVEMBRE 2016 | 27.16



Résumé : Les « dys » présentent un défaut d'automatisation de certaines tâches (lecture, écriture, orthographe, calcul mental...). Faut-il en tant qu'enseignant, parent forcer une automatisation qui ne viendra pas parce qu'il y a précisément un dysfonctionnement ou s'appuyer sur les forces de ces élèves "dys" et leur permettre d'utiliser des outils appropriés qui vont compenser ce manque d'automatisation, leur donner une autonomie et leur permettre de montrer leurs compétences ?

Mots-clés : norme, double tâche, orthographe, écriture, automatisation, remédiation, exclusion, discrimination.



Avec le soutien du Ministère
de la Fédération Wallonie–Bruxelles

Introduction

L'élève "dys" est freiné par son incapacité à automatiser les tâches de bas niveau (comme écrire sous la dictée, déchiffrer un texte sans réfléchir à son sens, calculer mentalement, conduire une voiture, rouler à vélo...) ; tous ces gestes appris qui deviennent machinaux pour les autres. Un élève dyslexique inventera une histoire pour l'épreuve de rédaction, mais son texte sera rempli de fautes d'orthographe, de grammaire, manquera de structure. En mathématiques, un élève qui a des troubles d'attention saura comment résoudre un problème, mais fera une erreur de calcul. En permettant à un élève dyspraxique d'écouter son cours sans prendre note, l'enseignant lui donnera l'occasion d'en saisir le sens et le contenu. Or trop souvent, ces élèves "dys" sont poussés à rejoindre la norme de la communication écrite, à faire comme les autres sans tenir compte de leur profil particulier d'apprentissage. Des aménagements comme des interrogations orales, le recours à un ordinateur, la remise de travaux dactylographiés plutôt que manuscrits, la distribution à l'avance des notes de cours, s'ils sont refusés, représentent une non-reconnaissance de ce qui est handicapant pour ces élèves.

La question principale qui se pose à notre société, à l'école est celle-ci : désirons-nous à tout prix faire entrer les "dys" dans la norme au risque de perdre des individus créatifs et innovateurs ? Est-ce un objectif sensé que d'exiger d'un élève dyspraxique d'écrire comme un non-dyspraxique ou à un élève dyslexique de rédiger selon les normes d'un non-dyslexique (vocabulaire riche, orthographe correcte, règles grammaticales respectées...) ? Est-ce bien ce combat-là qu'il faut mener, à savoir forcer une automatisation qui ne viendra pas parce qu'il y a précisément un dysfonctionnement ?

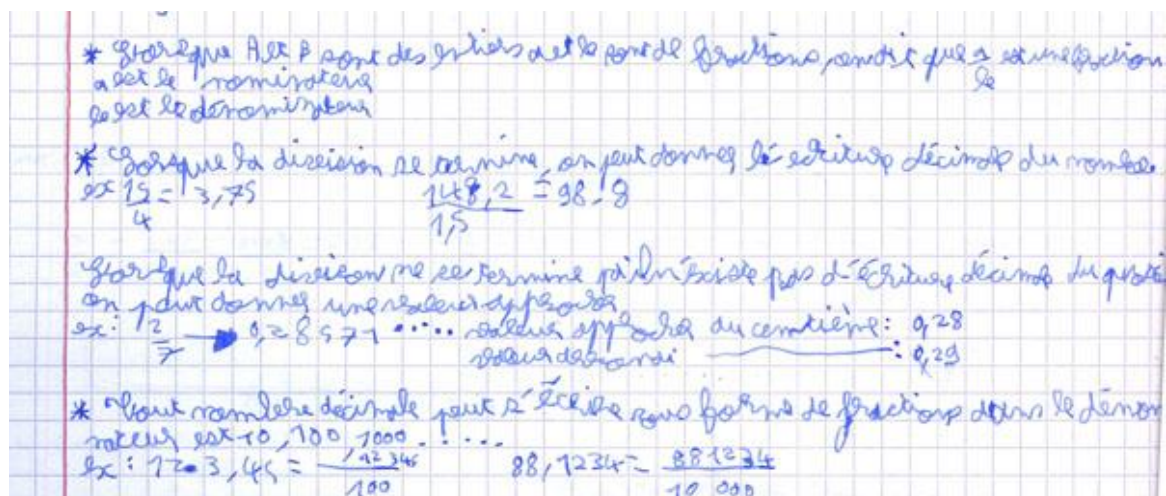
Montre-moi ton écriture, je te dirai qui tu es

La dyspraxie a été repérée il y a une dizaine d'années. Ce trouble d'apprentissage est très handicapant dans la vie quotidienne et scolaire. Il affecte tout ce qui est de l'ordre du geste volontaire : courir, s'asseoir, s'habiller, écrire... Ces actions s'automatisent à force de répétitions, sauf chez les dyspraxiques. *Ecrire, manger seul, s'habiller, se coiffer, courir dans un couloir, s'asseoir, etc. Ces actions supposent la combinaison du geste programmé et de l'analyse visuelle des données. A force de répétitions, nous créons un schéma cérébral qui nous permet d'accomplir ces gestes sans plus y penser. Nous sommes « programmés » pour ça. La personne dyspraxique n'acquiert jamais ce schéma et doit chaque fois prodiguer un effort énorme pour coordonner ses gestes à sa pensée¹, explique Jeanne Siaud-Facchin². Un des problèmes majeurs pour les élèves "dys" est celui de la double tâche cognitive. Pour l'élève dyspraxique, l'écriture le met dans cette situation, car il doit réfléchir aux gestes à réaliser pour dessiner les lettres et en même temps se concentrer sur l'orthographe, le contenu, le sens de ce qu'il écrit. Or les évaluations, les devoirs, les travaux, la prise de notes, le journal de classe, etc., passent majoritairement par le canal de l'écrit. Et l'écriture illisible comme le texte mal orthographié peuvent devenir sources de rejet de la part de l'enseignant. En effet, si celui-ci doit déchiffrer*

1 <https://www.letemps.ch/societe/2016/06/14/echec-scolaire-un-enfer-faire>

2 Psychologue clinicienne et psychothérapeute française, Jeanne Siaud-Facchin a fondé les centres Cogito'Z, centres de diagnostic et de prise en charge des troubles des apprentissages (Paris, Marseille, Lyon, Avignon, Nantes).

chaque mot voire chaque lettre de la copie de certains de ses élèves, il risque bien de les prendre en grippe.



Il est évident qu'une écriture soignée et lisible va susciter un accueil d'emblée plus positif et ce n'est que normal. D'où l'importance d'annoncer très vite la couleur à l'enseignant afin de réfléchir ensemble à des adaptations pour soulager tout le monde (enfant, parent et enseignant). Une écriture illisible, trop lente est aussi bien entendu pénalisante pour l'élève à l'école et à la maison : impossibilité de relire ses notes, de retrouver le fil conducteur du cours, de déchiffrer les devoirs et leçons à faire pour le lendemain, fatigabilité extrême...

L'écriture de Louis³ est lisible mais la différence entre le a et le o n'est pas claire, d'où beaucoup de perte de points lors des évaluations en temps primitifs en néerlandais. Quand il tape à l'ordinateur, il sait se relire. Quand il écrit à la main, je retape ses cours car, même si c'est lisible, ce n'est pas "étudiable" ni structuré. Il écrit tout le texte à la suite sans mettre de paragraphes, de chapitres, de titres, de sous-titres. Je pense que l'ordinateur est un bon outil pour l'aider à devenir plus autonome. Mais il ne l'a utilisé que deux mois car les écoles ne sont pas encore fort ouvertes⁴.

Dans son livre, Caroline Huron explique le cas de deux enfants dyspraxiques dont l'une est dispensée de recopiage des leçons écrites au tableau, alors que l'autre doit faire comme les autres : *L'enseignante de Marie a compris qu'en dispensant son élève de copier la leçon elle lui permet de rester attentive au contenu de celle-ci. Toute l'attention de Marie est focalisée sur les notions conceptuelles. Celle de Lucien n'a pas perçu que la copie non seulement n'apporte rien à son élève, mais, en captant l'ensemble de ses ressources cognitives, l'empêche d'accéder aux aspects conceptuels. En voulant que son élève, bien que différent, fasse la même chose que les autres, en ne prenant pas en compte la situation de double tâche induite par l'exercice de copie manuscrite, elle échoue à remplir son objectif qui est de lui faire comprendre et apprendre de nouvelles notions⁵.*

³ Dyspraxique visuo-spatial et motricité fine difficile.

⁴ Témoignage recueilli le 6 juin 2016 auprès d'une maman active dans la boîte à outils coordonnée par l'UFAPEC et l'APEDA

⁵ HURON Caroline, *L'enfant dyspraxique. Mieux l'aider à la maison et à l'école*, Odile Jacob, 2011, p. 135-136.

Si la dyspraxie est aussi visuo-spatiale (ce qui est une forme fréquente de dyspraxie) va s'ajouter aux difficultés de praxie la maladresse du balayage visuel et de la perception de l'espace. Les impacts scolaires de ces maladresses du regard seront par exemple de ne pas savoir dénombrer une collection, d'en oublier des éléments ou de comptabiliser les mêmes plusieurs fois. En lecture, il risque d'oublier des lettres, des mots, de sauter des lignes... Lorsqu'il se relit, il ne voit pas les fautes d'orthographe. Il interprète mal le sens et l'orientation des objets dans l'espace, ainsi que les relations de ces objets entre eux.

Le fait d'être ainsi confronté à une appréhension mouvante et non fiable des supports écrits va entraver fortement l'accès à une connaissance stable et bien ancrée des notions telles que les mots, les nombres...

Louis a une dyspraxie visuo-spatiale et des problèmes en psychomotricité fine. Pour apprendre à lire, il n'a eu aucun problème. Mais dès la 1^e secondaire, cela s'est corsé avec des romans plus longs. Nous avons mis en place plusieurs alternatives. Soit je lui lis le livre à voix haute, soit il faut mettre un point fluo différent sur chaque ligne car le dyspraxique saute des lignes, mais sans s'en rendre compte, car le cerveau refait l'histoire. A la fin du livre, il a compris quelque chose mais qui n'a rien à voir avec l'histoire du livre. Une voisine ou sa grand-mère lit le livre et lui le lit de son côté, puis ils en discutent. Je lui lisais aussi un chapitre sur deux et il m'expliquait celui que je n'avais pas lu, je vérifiais ainsi s'il avait compris ce qu'il lisait. Malgré tout, depuis sa 1^e secondaire, il n'a jamais réussi une évaluation d'analyse de livre. L'école spécialisée qui s'occupait de lui pour l'intégration a un accord avec la Ligue Braille. En envoyant la liste des livres à lire pendant l'année scolaire, la Ligue Braille les enregistre. Malheureusement nous n'avons pas pu tester ce système car Louis a quitté l'école depuis quelques mois.

Décris-moi ton orthographe, je te dirai qui tu es...⁶

Tout comme une écriture difficilement déchiffrable, un texte truffé de fautes d'orthographe induira chez son lecteur, qu'il soit enseignant ou collègue, une réaction de rejet, d'exclusion, de jugement négatif, de perte de crédit. Une bonne orthographe est dans l'esprit de la plupart synonyme d'intelligence, de culture, de valeur à apporter au texte, comme le confirme Benoît Wautelet⁷ dans sa chronique : *L'orthographe est compliquée, elle est bourrée de contradictions, la mission de l'école n'est plus uniquement de l'enseigner... Elle est actuellement totalement antisociale (il s'agit d'une norme qui exclut !) et antidémocratique (un message fort mais avec des erreurs d'orthographe perd généralement tout crédit...)*⁸.

Quand j'ai fait ma première dictée je commettais des fautes comme tous les enfants, ça ne m'a donc pas inquiété. Je faisais de mon mieux. Mais au fil des dictées, je me suis rendu compte que je commettais beaucoup plus de fautes que les autres, là encore, ça ne m'a pas catastrophé.

À la fin du trimestre, vint la dictée qui permettait de nous situer au classement général. Je me suis retrouvé le dernier, le plus mauvais.

Quand j'ai ramené mon bulletin à mes parents, ils m'ont fait beaucoup de reproches.

⁶ WAUTELET Benoît, *Une orthographe inclusive*, La libre, 25 avril 2016, p. 45.

⁷ Maître-assistant en langue française HELHa (Braine-le-Comte) Catégorie pédagogique.

⁸ WAUTELET Benoît, op.cit.

C'était la première fois : « Tu n'es pas assez attentif ! », « Tu es trop dissipé ! », « Tu ne penses qu'à t'amuser », « C'est un fainéant ! », « Qu'est-ce qu'on va faire de lui ? », etc⁹.

Pour Eleni Grammaticos¹⁰, Noëlle De Breuck¹¹ et Agnès Brison¹², *des mesures essentielles pour aider les enfants dyslexiques supposent de reconnaître que la dyslexie est un handicap. Ce terme concerne donc une pénalité au départ et dans ce sens-là, la dyslexie et la dysorthographe sont de véritables handicaps qui peuvent entraver la communication écrite¹³.*

Benoît Wautelet interpelle le lecteur sur le caractère antisocial et antidémocratique de l'orthographe française. Selon lui, peu de personnes soutiennent une réelle simplification de l'orthographe. Il y a bien eu quelques changements, mais sans réelle volonté de passer à une orthographe inclusive. Cette attitude est pour lui symptomatique d'une société normative, rejetant la différence : *Pourquoi ne pourrait-il pas y avoir plusieurs usages, et donc une norme multiple ? Si certains mots s'écrivaient de différentes manières, où serait le problème ? Cela nuirait-il réellement à la communication ? Cette absence de tolérance orthographique n'est-elle pas le miroir d'une société qui prône l'adhésion, l'uniformisation et tend à rejeter, à juger la différence, l'altérité ?¹⁴*

Lors de l'apparition de la circulaire invitant les écoles à enseigner prioritairement la nouvelle orthographe, tout en ne sanctionnant pas l'ancienne, les réactions furent plutôt mitigées, comme en témoigne ce témoignage paru dans un forum de la Libre : *Partir du constat de faiblesse de nos élèves pour simplifier l'orthographe n'est pas de la meilleure inspiration pédagogique. Négliger l'orthographe imposée, c'est léser sur les valeurs d'endurance, de vigilance, de respect de l'autre... L'orthographe à mon sens est une manifestation de politesse vis-à-vis du lecteur. Ces manquements dans l'éducation risquent de se répercuter même dans une orthographe simplifiée, celle-ci n'étant jamais qu'un code, fût-il chargé un peu lourdement d'histoire. On n'apprend pas à jouer aux échecs en escamotant certaines des règles du jeu. La faute d'orthographe, c'est comme la tache sur la cravate ou la poussière sur les chaussures, c'est un manque de respect de l'autre et de soi-même¹⁵.* Vous trouverez en annexe la présentation d'une pièce de théâtre qui questionne l'orthographe et sa place dans notre société réalisée et jouée par deux enseignants de français.

Xavière Remacle, quant à elle, affirme que l'enjeu de l'intégration des dys à l'école dépasse la question de la reconnaissance du handicap, elle remet en question la prééminence de la communication écrite qui s'est imposée massivement avec l'obligation scolaire et pose la question de la place de la créativité dans notre société¹⁶. Au plus la société va valoriser l'écrit, une orthographe hermétique et une intelligence analytique et

⁹ <http://www.entre2lettres.com/dyslexie-3/>

¹⁰ Licenciée en linguistique et en neurolinguistique

¹¹ Logopède, licenciée en sciences de l'éducation

¹² Licenciée en linguistique et en neurolinguistique

¹³ GRAMMATICOS Eleni, DEBREUCK Noëlle, BRISON Agnès, *Les troubles d'apprentissage en question*, Le français dans le Mille, n°233, juin 2012, p. 49.

¹⁴ WAUTELET Benoît, op.cit.

¹⁵ HOUSSONLOGE Dominique, *Réforme de l'orthographe une nécessité ?*, Analyse UFAPEC 2010 N°01.

¹⁶ REMACLE Xavière, *Handicapé clandestin*, n° 305, Un monde pour tous, CBAI, Septembre 2012.

<http://www.cbai.be/revuearticle/1054/>

linéaire, au plus les "dys" se sentiront exclus. Des idées, les "dys" en ont tout plein, mais, souvent, ils n'osent plus, ils sont bloqués parce qu'ils savent qu'ils vont être jugés sur l'orthographe, la pauvreté de leur vocabulaire... Ils mettent leur créativité sous cloche et s'efforcent de répondre au mieux aux exigences de forme attendue par l'école. Nous pouvons légitimement poser la question du sens de ces exigences : notre société n'aurait-elle pas davantage besoin d'individus créatifs, qui s'expriment et exposent leurs idées, leurs arguments et ce même au détriment de l'orthographe ?

À cette époque¹⁷, la dyslexie était encore méconnue. Les enseignants ignoraient qu'un dyslexique permutait, à son insu, les syllabes dans un mot ou les chiffres dans un nombre. Ils n'imaginaient pas une seconde, que les mots tordus que j'employais dans mes phrases étaient cohérents pour moi. Que mes yeux lisaient à l'endroit ce que mon cerveau écrivait à l'envers. Je connus vexations et brimades, gifles et punitions. Je fus humilié devant mes camarades de classe, mortifié en famille. Ce fut une période de grande souffrance, je me croyais nul. Une blessure de plus aurait suffi à transformer mon désespoir en pathologie. Heureusement, j'ai eu comme un sursaut. J'ai décidé de ne plus tenir compte du jugement des autres, de ne plus essayer d'apprendre selon leurs méthodes. J'ai décrété de ne découvrir que ce qui m'intéressait vraiment. Pas plus. Les mots qui chantaient m'enchantèrent. J'ai écrit des poèmes phonétiquement libres. Je pouvais jouer avec des mots amis, comme il me plaisait, écrire des histoires que personne ne corrigeait.¹⁸

Valoriser ce qui va bien ou s'acharner sur ce qui ne va pas ?

La question principale qui se pose à notre société, à l'école : désirons-nous à tout prix faire entrer les "dys" dans la norme ? Est-ce un objectif sensé que d'exiger d'un élève dyspraxique d'écrire comme un non-dyspraxique ; à la même vitesse, en formant des belles lettres, au prix d'un effort cognitif tellement important que l'élève passe à côté du reste (orthographe, compréhension du texte, mise en page, structuration...) ? L'élève dyslexique devra-t-il écrire selon les normes d'un non-dyslexique (vocabulaire riche, orthographe correcte, règles grammaticales respectées...) ? Est-ce ce combat-là qu'il faut mener, à savoir forcer une automatisation qui ne viendra pas, parce qu'il y a précisément un dysfonctionnement ? Ou un autre qui est celui de s'appuyer sur les forces de ces élèves "dys" et de leur permettre d'utiliser des outils appropriés¹⁹ qui vont compenser ce manque d'automatisation, leur donner une autonomie et leur permettre de montrer leurs compétences ? Jeanne Siaud-Facchin souligne d'ailleurs l'importance des émotions dans l'apprentissage : *les enfants qui sont entourés de bienveillance renforcent leur structure cérébrale, en particulier le lobe préfrontal, cette zone située sous le front, qui permet précisément de réfléchir, de comprendre et d'analyser. (...) Les encouragements déclenchent la sécrétion d'ocytocine, une hormone qui agit sur l'hippocampe, minustructure responsable de la mémoire et de tous nos apprentissages. Plus notre*

¹⁷ L'époque dont parle Pascal Perrat correspond à l'après-guerre. Ce grand dyslexique est devenu un autodidacte de la littérature et du journalisme, poète primé par l'Académie française. Formateur, il est à l'origine des ateliers d'écriture mis en place au CFPJ (Centre de formation et de perfectionnement des journalistes).

¹⁸ <http://www.entre2lettres.com/dyslexie-3/>

¹⁹ Outils qui d'ailleurs sont d'usage quotidien dans la vie professionnelle et privée : ordinateur, agenda électronique, GPS, liseuse...



cerveau est baigné d'ocytocine, plus on apprend ! A l'inverse, les humiliations et les jugements produisent chez l'enfant un poison, le cortisol, une hormone du stress qui empêche le développement harmonieux de deux structures cérébrales majeures : le cortex préfrontal et notre système limbique ou cerveau émotionnel²⁰. Caroline Huron, psychiatre et maman d'une enfant dyspraxique, explique qu'en grandissant, l'enfant doit apprendre à transposer tout ce que les autres font en écrivant et en manipulant pour pouvoir le réaliser avec ses propres outils, comme l'ordinateur. Un travail qui sera considérablement facilité le jour où les ressources numériques seront utilisées couramment dans les salles de classe²¹. Les exigences en production écrite, en rapidité d'écriture, de lecture s'accroissent au fil des années et le décalage se creuse avec les autres enfants si rien n'est fait pour compenser les difficultés liées à l'écriture ou à la lecture. Nous l'avons vu plus haut, l'élève "dys" est freiné par son incapacité à automatiser les tâches de bas niveau, tous ces gestes appris qui deviennent machinaux pour les autres. Par contre, synthétiser un texte, rédiger un argumentaire, inventer une histoire, résoudre un problème, etc., font partie des tâches de haut niveau. L'ordinateur semble être l'outil de compensation idéal, car il a été justement conçu pour les tâches automatiques. L'ordinateur en tant que "secrétaire fidèle" donnera à l'élève "dys" la possibilité de prouver son réel potentiel tout en garantissant son autonomie.

²⁰ <https://www.letemps.ch/societe/2016/06/14/echec-scolaire-un-enfer-faire>

²¹ SERGENT Denis, *La dyspraxie, handicap méconnu et sous-estimé*, La Croix du 28/05/2012.

Conclusion

Avancer vers une école ouverte à tous les profils d'apprentissage, en tenir compte lors de la création des programmes de cours, renoncer à la tentation du pareil pour tout le monde, réfléchir à ce qui est à évaluer, être à l'écoute de l'apprenant "dys" et de ce qui lui fait difficulté, etc., beaucoup le souhaitent et essaient d'avancer dans ce sens. Mais toutes ces démarches nécessitent de se décentrer, de s'informer, de développer un partenariat avec les enseignants, l'apprenant, la famille, les thérapeutes pour réfléchir et adapter au mieux en fonction de l'évolution de l'élève. C'est une aventure humaine qui sera tout bénéfique pour chacun comme l'affirme une enseignante²²: *Les troubles d'apprentissage étant un calvaire pour les enfants, les parents et les enseignants il serait temps, je pense, que ces derniers soient mieux formés durant leurs études en ce qui les concerne. Il ne s'agit pas de vouloir remplacer les spécialistes du langage, mais de pouvoir poser au bon moment des diagnostics fiables, afin de permettre aux enfants de se faire aider le plus tôt possible. Une meilleure connaissance des processus venant troubler les apprentissages permettraient d'agir de manière préventive. Des interventions précoces et une orientation vers des méthodes adéquates pourraient dès lors atténuer la gravité de certains troubles et empêcher une altération de la confiance en soi. Ce ne serait que tout bénéfique pour chacun*²³.

Dans son mémorandum, l'UFAPEC affirme la nécessité d'intégrer la remédiation immédiate (en classe) dans les acquis de la formation initiale des enseignants, dès le primaire et jusqu'à la fin du secondaire. *C'est au professeur à percevoir que certains ou l'ensemble de ses élèves n'ont pas compris et qu'il doit réexpliquer en formulant les choses autrement. C'est à lui à tout mettre en œuvre pour tirer ses élèves au maximum de leurs capacités et combler leurs lacunes aussitôt qu'elles apparaissent. C'est d'ailleurs un préalable à toute modification structurelle dans le sens d'une remédiation immédiate. Car quel serait le sens d'une telle structure si les enseignants ne savent pas comment l'activer, l'utiliser ou l'appliquer ? Un enseignant du XXI^e siècle ne peut plus se permettre de ne travailler qu'avec une poignée d'élèves qu'il juge brillants ; il doit pouvoir adapter son enseignement aux différents niveaux de ses élèves*²⁴.

²² Enseignante de français, religion et sciences humaines au Centre scolaire Don Bosco à Liège.

²³ SCHARTZ Lucy, *La dyslexie, un trouble difficile à combattre*, Le français dans le Mille, n°233, juin 2012, p. 119.

²⁴ <http://www.ufapec.be/politique-scolaire-1/memorandum-2015/memorandum-2014.html>

Bibliographie :

- Sitographie :

<https://www.letemps.ch/societe/2016/06/14/echec-scolaire-un-enfer-faire>

<http://www.entre2lettres.com/dyslexie-3/>

<http://www.ufapec.be/politique-scolaire-1/memorandum-2015/memorandum-2014.html>

<http://www.dysmoi.fr/troubles-dapprentissage/dyspraxie/dyspraxie-lecriture-le-probleme-majeur/>

<http://www.cbai.be/revuearticle/1054/>

Liens vérifiés le 29 novembre 2016.

- Ouvrages :

GRAMMATICOS Eleni, DEBREUCK Noëlle, BRISON Agnès, *Les troubles d'apprentissage en question*, Le français dans le Mille, n°233, juin 2012.

HOUSSEY Dominique, *Réforme de l'orthographe une nécessité ?*, Analyse UFAPEC 2010 N°01.

HURON Caroline, *L'enfant dyspraxique Mieux l'aider à la maison et à l'école*, Odile Jacob, 2011.

REMACLE Xavière, *Handicapé clandestin*, n° 305, Un monde pour tous, CBAI, Septembre 2012.

SCHARTZ Lucy, *La dyslexie, un trouble difficile à combattre*, Le français dans le Mille, n°233, juin 2012.

SERGENT Denis, *La dyspraxie, handicap méconnu et sous-estimé*, La Croix, 28/05/2012.

WAUTELET Benoît, *Une orthographe inclusive*, La libre, 25 avril 2016.

Annexe : une pièce de théâtre pour questionner l'orthographe

La convivialité

de Arnaud Hoedt & Jérôme Piron

Création : Cie Chantal & Bernadette, Théâtre National/Bruxelles

Arnaud Hoedt et Jérôme Piron ont été professeurs de français. Sommés de s'offusquer des fautes d'orthographe, ils ont été pris pour les curés de la langue. Pourtant, leurs études de linguistique leur ont appris que la norme orthographique française est très souvent arbitraire et pleine d'absurdités. Ils ont tenté de le dire...

En vain ! Confrontés à une résistance tenace, ils ont progressivement pris conscience des enjeux politiques et sociaux cachés derrière ces questions linguistiques.

Après avoir partagé ce constat avec le metteur en scène Arnaud Pirault, Arnaud Hoedt et Jérôme Piron décident de porter le sujet à la scène.

Une approche pop et iconoclaste

La Convivialité ? Un fragment de soirée entre amis pour flinguer un dogme qui s'ignore. Car oui, l'orthographe est un dogme. Un dogme intime et lié à l'enfance. Un dogme public, qui détermine un rapport collectif à la culture et à la tradition. Outil technique qu'on déguise en objet de prestige, on va jusqu'à appeler ses absurdités des subtilités. Passion pour les uns, chemin de croix pour les autres, il est sacré pour tous. Et pourtant, il ne s'agit peut-être que d'un énorme malentendu.

L'intention de la démarche : permettre au public de s'autoriser un discours critique sur l'orthographe, de s'interroger sur ses enjeux démocratiques et sur la manière dont savoir et langage construisent la discrimination sociale.

L'orthographe est un outil. Mais est-ce un bon outil ? Quand un outil n'est plus au service de l'homme, mais que c'est l'homme qui est au service de l'outil, il a alors dépassé ce que le philosophe Yvan Illich appelle son *seuil de Convivialité*.

<http://www.theatrenational.be/fr/program/717/LA-CONVIVIALITE>